



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

ID : 015-211500855-20230328-CA_COMMUNE_2023-BF

Collectivité : Commune de Labrousse

Date de Convocation : 15/03/2023	Décisions N° : 2023-09	Membres : En Exercice : 14 Présents : 14 Votants : 14
-------------------------------------	---------------------------	-------------------------------------------------------------

Le 28/03/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de CHASSAGNE Chrystel.

Etaient présents : AMARAL Emmanuelle, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoît, TOURLAN Anne

Etaient excusés : /

Etaient absents : /

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -143 638.77 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 6 464.88 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (ExcédentLibSoldeINV - 001) de la section d'investissement de : 24 704.99 €

Un solde d'exécution (Excédent«LibSoldeFonc - 002) de la section de fonctionnement de : 91 361.77 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 135 395.00 €

En recettes pour un montant de : 173 575.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 80 753.78 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 80 753.78 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 17 072.87 €

Extrait certifié conforme,
Fait à Commune de Labrousse, le 28/03/2023

Le Maire
Gérard PRADAL

